

Les expositions professionnelles aux agents chimiques cancérogènes

Les enseignements de Sumer 2017



Restitutions de l'enquête Sumer 2016-2017
Equipe nationale Sumer

Inspection Médicale du Travail - DGT

Objectifs de l'enquête Sumer (1/2)

L'enquête « Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels » permet de :

- Décrire les expositions professionnelles par profession, secteurs d'activité, taille d'entreprise, etc...
- Suivre ces expositions au fil du temps (1994, 2003, 2010, 2016-2017)

➔ Afin d'améliorer la santé des salariés et la prévention par la connaissance de leurs expositions aux risques professionnels

Inspection Médicale du Travail - DGT

Objectifs de l'enquête Sumer (2/2)

L'enquête SUMER est atypique :

- Basée sur le **volontariat des médecins** du travail/de prévention et de leur **équipe pluridisciplinaire** qui émettent un **avis d'expert** sur les expositions auxquelles sont exposés les salariés
 - Et portant sur une **population représentative** grâce à un tirage au sort des salariés enquêtés
 - Deux questionnaires pour chaque salarié :
 - ✓ **Questionnaire principal portant sur les expositions**, rempli pendant l'examen médical
 - ✓ **Auto-questionnaire sur le vécu de sa situation de travail**, rempli seul par le salarié, avant l'examen médical
-

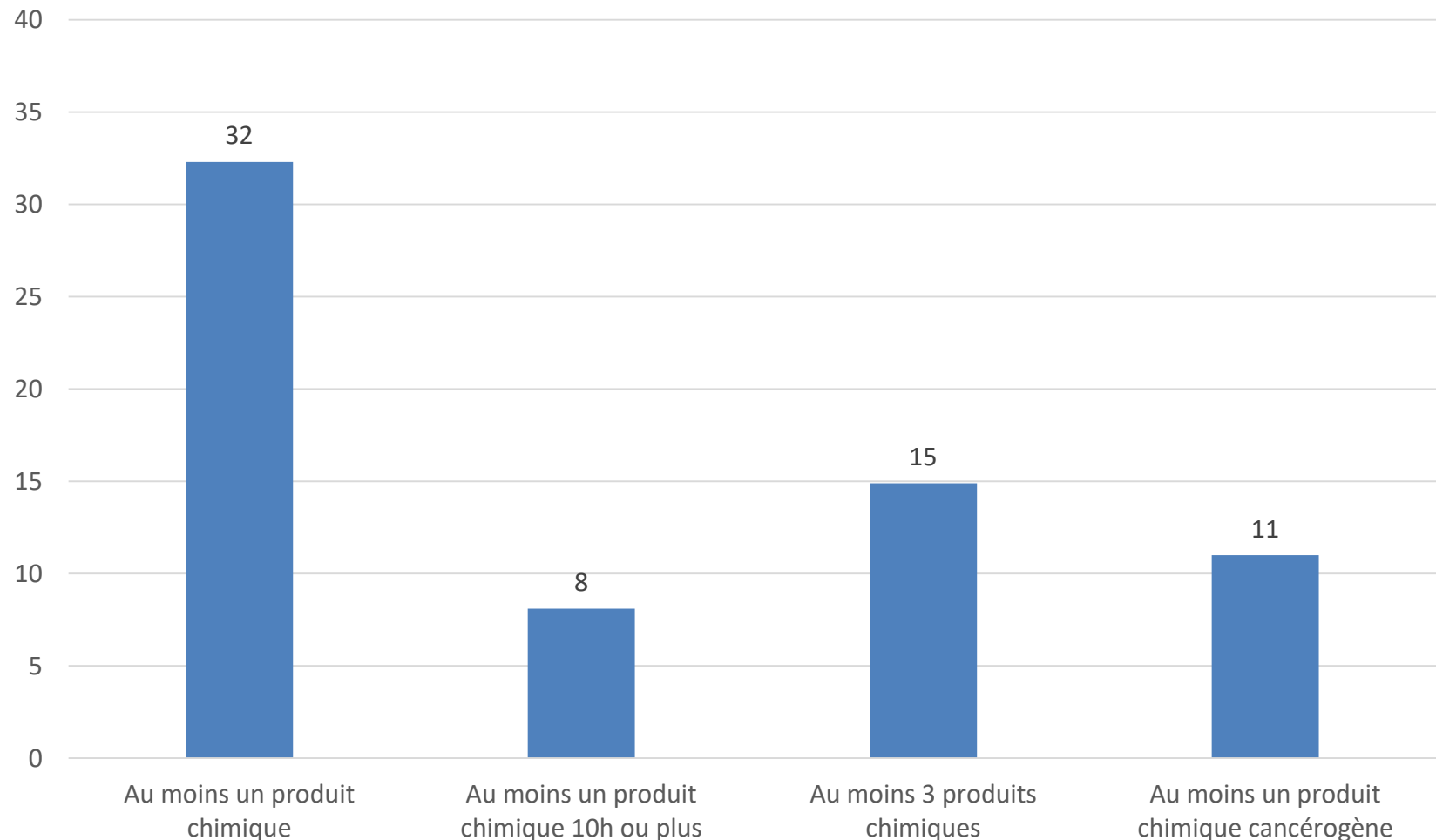
Mesurer les expositions professionnelles dans l'enquête Sumer

- Le médecin interroge le salarié et interprète ses réponses à la lumière de son expertise, possibilité de retourner sur le poste de travail
- **Période de référence** : la *dernière semaine travaillée*, pour être au plus près du travail réel
- **Degré de technicité élevé, indispensable** :
 - Relevé des expositions
 - Evaluation de la durée d'exposition
 - Evaluation de l'intensité de l'exposition (produits chimiques.)
 - Mise à disposition de protections individuelles
 - Existence de protections collectives

Une analyse des expositions aux agents chimiques

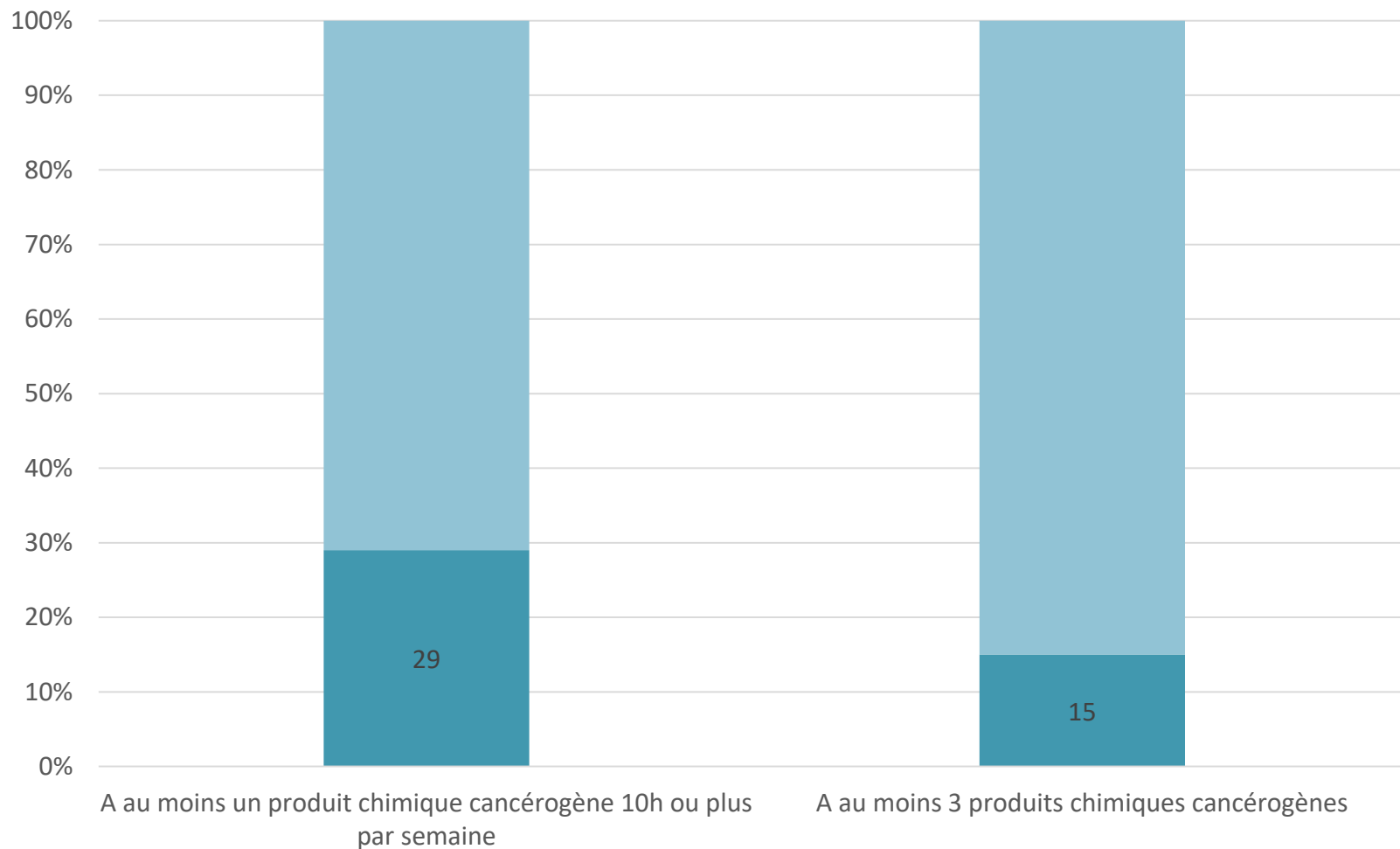
- Inventorier les expositions de à **94 produits chimiques** liées :
 - Agents chimiques utilisés au poste de travail du salarié (**exposition directe**)
 - Agents chimiques dégagés **lors du processus de production**: dégradation (thermique, chimique, photochimique), produits intermédiaires
 - Agents chimiques utilisés à d'autres postes de travail proches de celui du salarié interrogé (**exposition indirecte, environnementale**)
- **28 produits classés cancérigènes avérés ou probables** par la classification européenne (catégories 1A et 1B) et/ou par celle du CIRC (catégories 1 et 2A).

Un salarié sur dix exposés à au moins un produit chimique cancérogène lors de la dernière semaine travaillée



Champ : 2017 ; ensemble des salariés en France entière.

Parmi les salariés exposés à au moins un produit chimique cancérogène ...



Près de 3 millions de salariés exposés à au moins un produit cancérogène en 2017

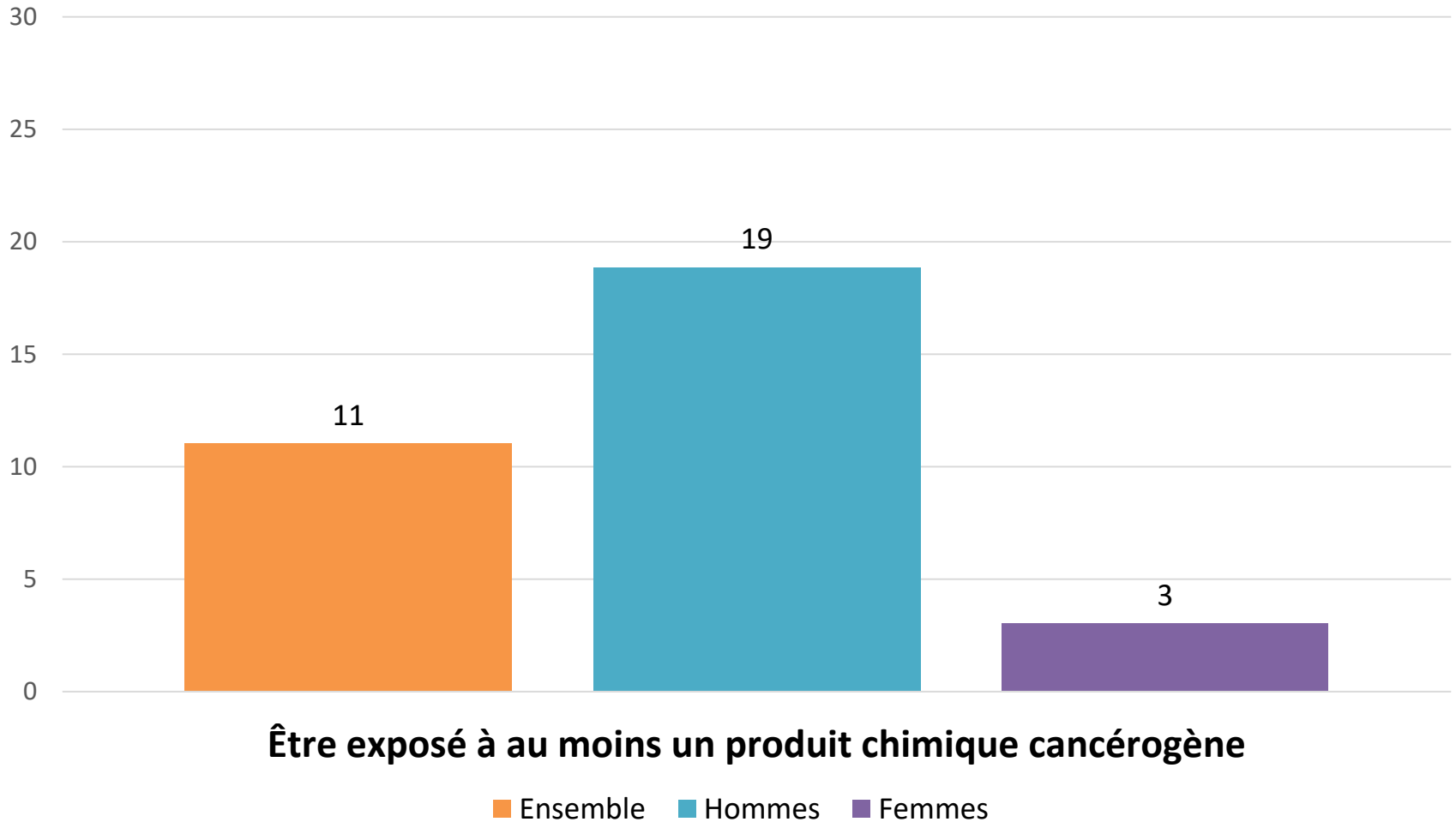
	Nombre de salariés exposés à au moins un produit chimique cancérogène	Proportion de salariés exposés à au moins un produit chimique cancérogène (en%)	Nombre de situations d'expositions à un produit chimique cancérogène
CIRC, 1 et 2A	2 665 000	10,8	4 121 000
Directive européenne, 1 A et 1B	757 000	3,1	1 231 000
Combinaison des deux	2 733 000	11,0	4 500 000

Les principaux produits en 2017

- En 2017, 3 nouveaux produits ont été ajoutés à la liste des cancérogènes :
 - Fumées de soudage (C1 CIRC)
 - Diméthylformamide (DMF) (C2A CIRC)
 - Dichlorométhane (C2A CIRC)
- Les principaux produits cancérogènes en 2017 :

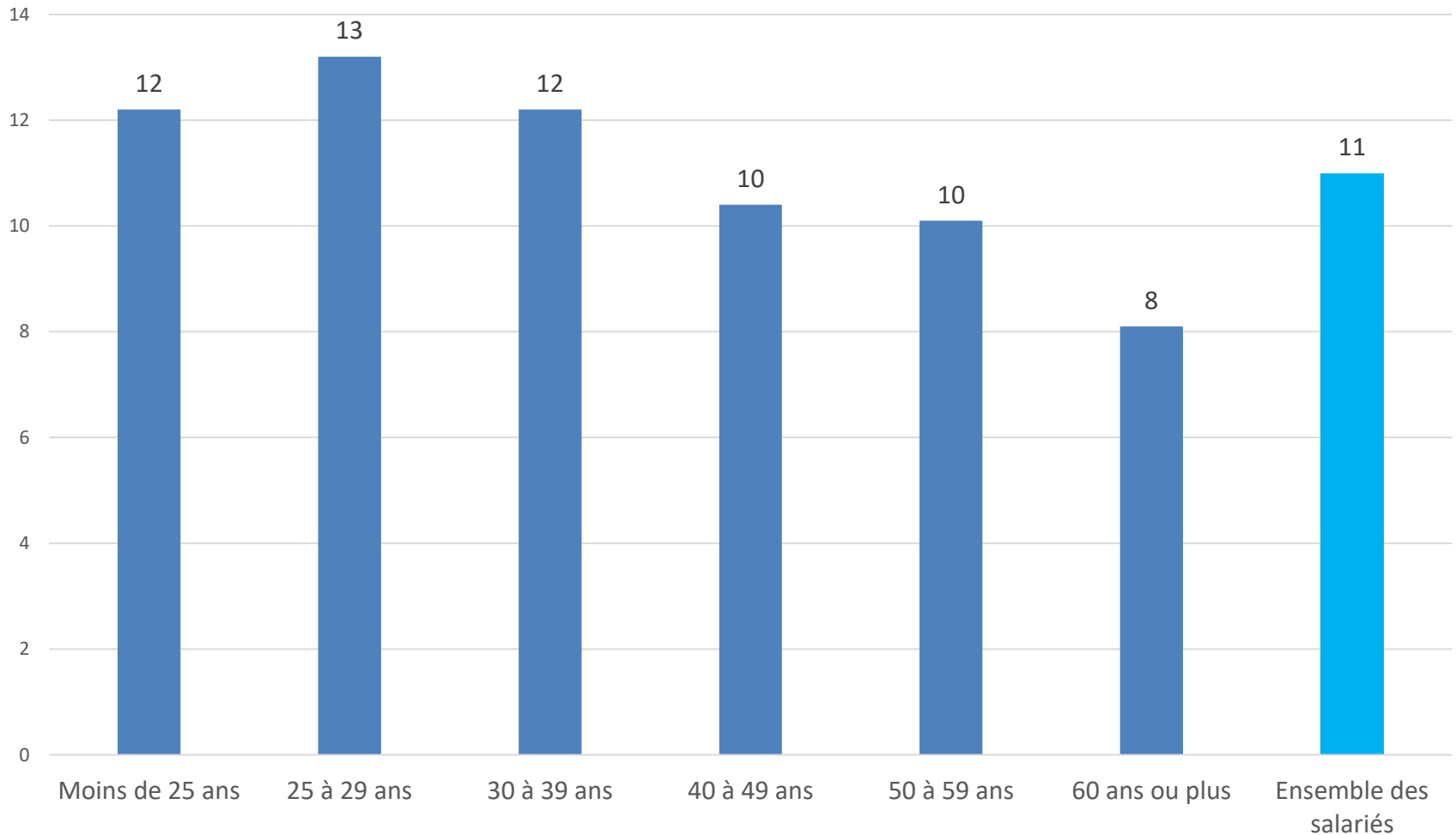
	Effectif	Pourcentage sur l'ensemble des salariés
Émissions de moteur diesel	995 100	4%
Fumées de soudage	528 700	2,1%
Poussières de bois	444 200	1,8%
Huiles minérales	497 100	2%
Silice	358 400	1,4%
Plomb	202 300	<1%
Formaldéhyde	185 900	<1%

DES DISPARITÉS D'EXPOSITION ENTRE HOMMES ET FEMMES



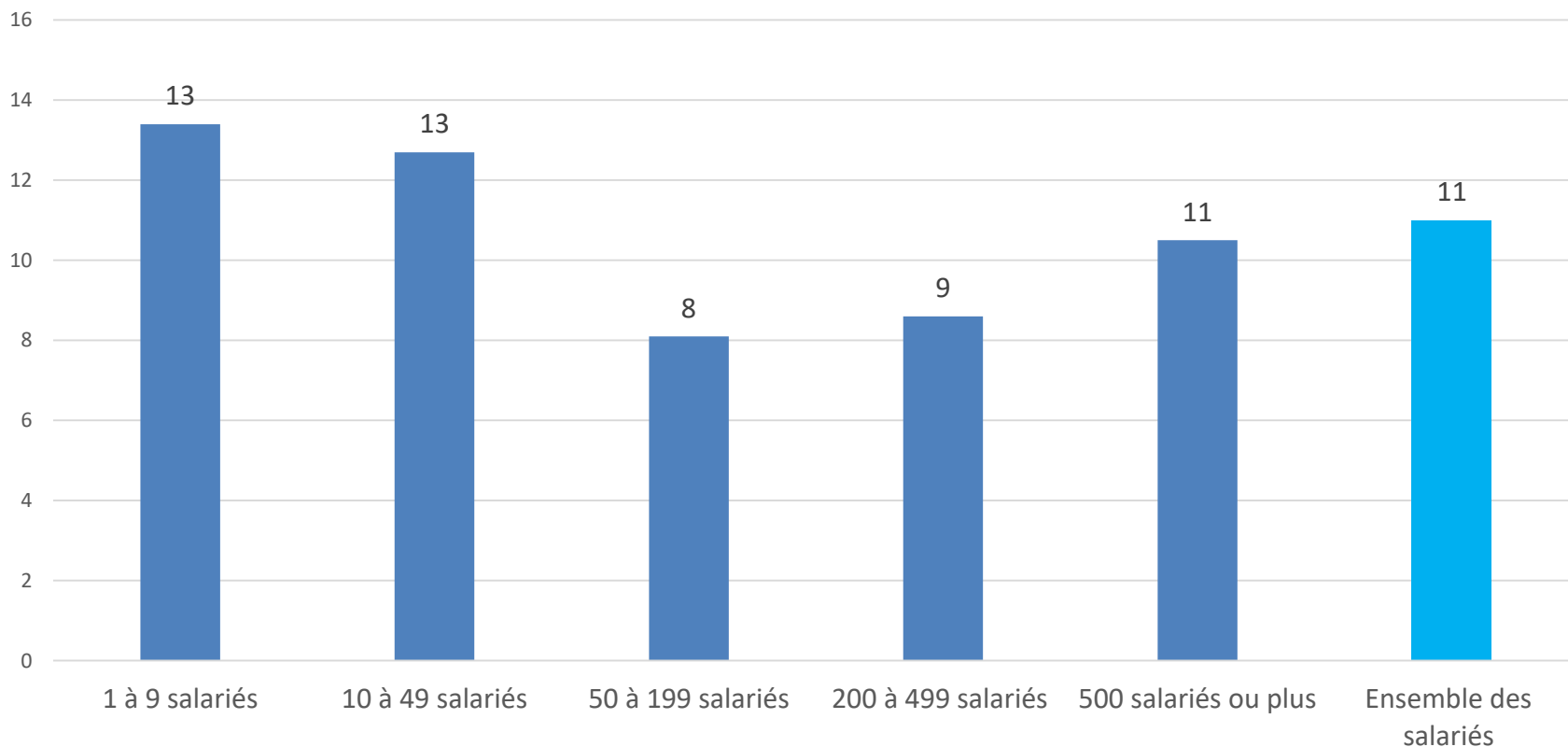
Les moins de 40 ans les plus exposés

Selon l'âge



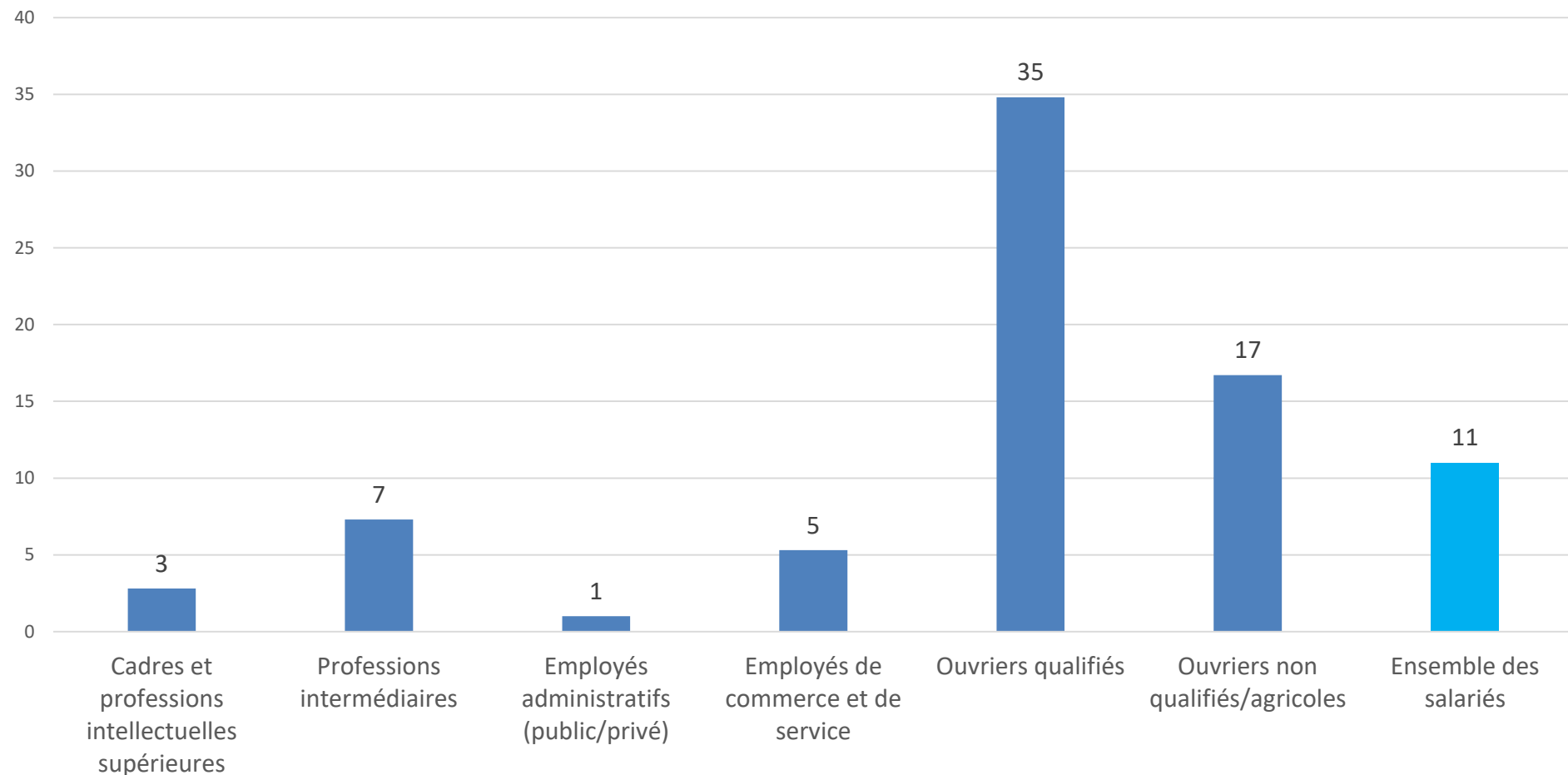
Plus de salariés exposés dans les petits établissements

Selon la taille de l'établissement



Les ouvriers qualifiés plus concernés

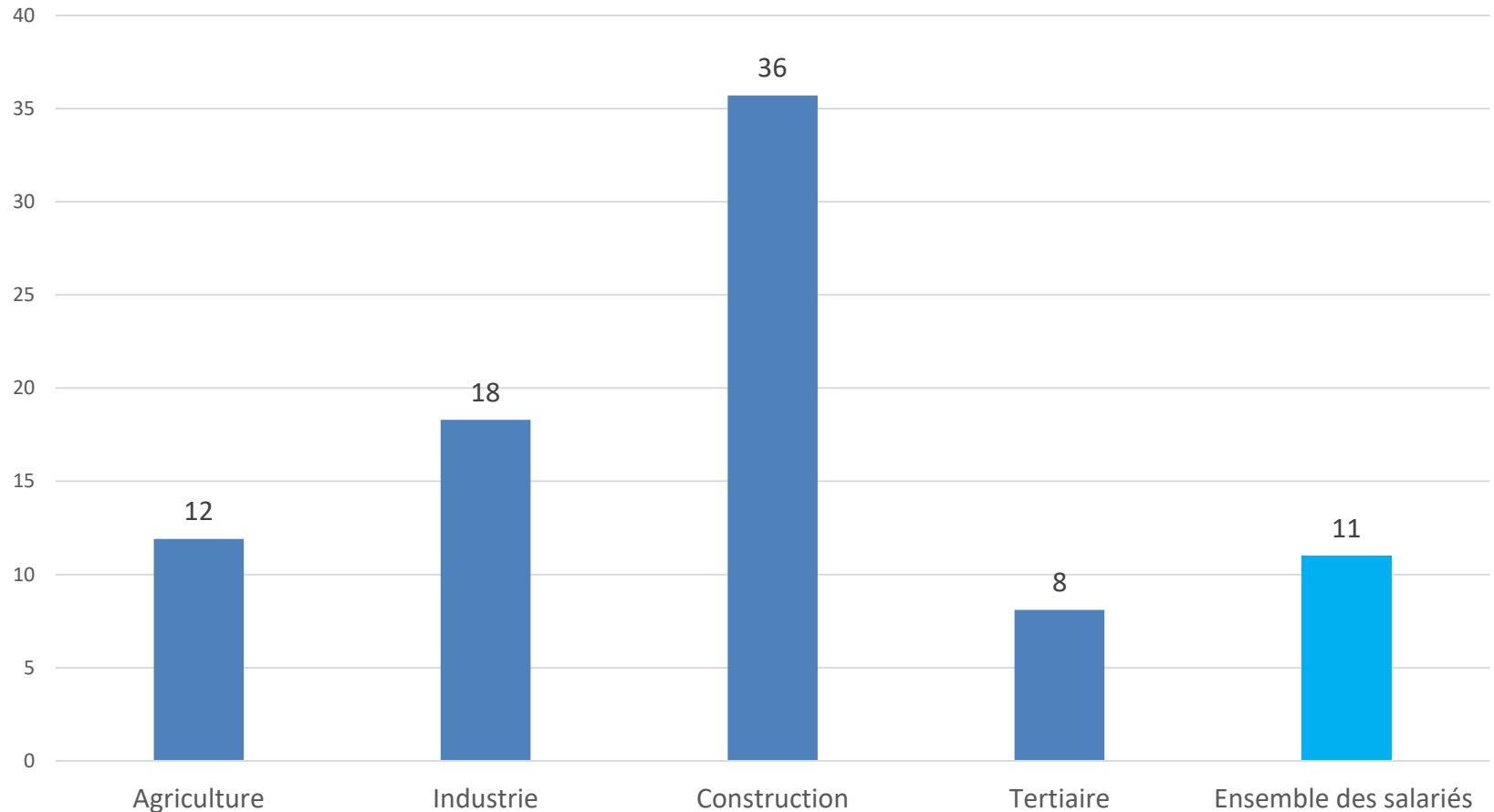
Selon la CSP



Champ : 2017 ; ensemble des salariés en France entière.

La construction reste le secteur le plus concerné

Selon le secteur d'activité



Une durée et une intensité élevées

Répartition des situations d'exposition (en %)

Durée d'exposition par semaine	
< 2 heures	43
2 à < 10 heures	27
10 à < 20 heures	8
20 heures ou plus	14
Non déclarée	9
Total	100
Intensité	
très faible	32
faible, inférieure à 50% de la VLE *	34
forte, autour de 50% de la VLE *	8
très forte, pouvant dépasser la VLE *	1
Inconnue	25
Total	100

Des protections collectives insuffisantes

Répartition des situations d'exposition (en %)

Protection collective	
Ventilation générale	21
Aspiration à la source	13
Vase clos	1
Autre	6
Aucune	38
Non déclarée	21
Total	100
Protections individuelles mises à disposition (1)	
Cutanée	51
Respiratoire	32
Oculaire	31
Pas de protection individuelle	21

Pour conclure ...

- **Toujours 11% des salariés exposés aux cancérogènes**
 - Des inégalités selon la Catégorie Socioprofessionnelle, le secteur
 - Les hommes, les jeunes, les ouvriers qualifiés les plus exposés
 - Surtout dans les Très Petites Entreprises (TPE)
 - Des protections collectives et individuelles encore insuffisantes

➔ Une connaissance plus fine des expositions aux agents cancérogènes est un levier essentiel pour améliorer la prévention dans ce domaine.

Pour en savoir plus

- **Dares Analyses, n°041, septembre 2019 :**
« Comment ont évolué les expositions des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années. Premiers résultats de l'enquête Sumer 2017 »
- **Synthèse Stat', n°32, février 2020 :**
« Les expositions aux risques professionnels : Les produits chimiques »
- **Dares Focus, n°36 , 6 juin 2023 :**
« Les expositions des salariés aux produits chimiques cancérogènes »

Merci pour votre attention